

AVIS D'EXPERT

Uber dévoile les salaires de ses chauffeurs qui touchent 38% du prix d'une course

Paris, le 30 janvier 2019,

La plateforme américaine Uber dévoile officiellement des chiffres inédits sur les revenus de ses chauffeurs français. Le premier opérateur VTC en France a publié les statistiques sur les salaires des **28 000 conducteurs français**. Selon le géant américain, les conducteurs perçoivent **9,15 euros de l'heure et 1 617 euros par mois**. Uber se base sur **45 heures de connexion par semaine**.

Uber a calculé le chiffre d'affaires **médian horaire** qui s'élève ainsi à **24,81 euros**. De cette somme il faut enlever la commission due à la plateforme (25 %), les frais de service, la TVA et les cotisations sociales. Cependant, on peut se poser plusieurs questions concernant ces calculs. Il s'agit tout d'abord de valeurs médianes : cela signifie que 50 % des chauffeurs gagnent plus, et 50 % des chauffeurs perçoivent moins. On peut se demander alors quel est le montant bas de ces statistiques et quel est le salaire réel des chauffeurs qui ne touchent que **38% du prix d'une course**.

A propos d'EureCab

L'entreprise parisienne EureCab a été créée en 2015 par Théodore Monzies et Cédric Van Daele. La start-up a élaboré l'unique application de comparateur de prix pour les taxis et les voitures de tourisme avec chauffeurs (VTC) en France. EureCab a ouvert son site internet à l'été 2015 et son application sur smartphone est disponible depuis fin 2017. La plateforme compte déjà plus de 50 000 clients dans l'hexagone et plus de 400 chauffeurs actifs. EureCab ambitionne de se développer à l'international.



Chiffres clés :

Création : avril 2015

Effectif : 5 personnes

Plateformes comparées : SnapCar, LeCab, Marcel et Uber + 400 chauffeurs indépendants actifs

Clients en 2018 : 50 000

Site Web : <https://www.EureCab.com/>